



Ref : CA2017/32

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MAI 2017

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 MARS 2017**

➤ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du **05 mai 2017** réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- *Le quorum étant atteint,*
- *Compte tenu des modifications demandées en séance, dûment intégrées au procès-verbal,*
- *Après en avoir délibéré,*

➤ **approuve le procès-verbal du conseil d'administration du 24 mars 2017.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 05 mai 2017.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	12
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de votes pour	32
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 01/06/2017

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 22/05/2017